



BOOSTEZ VOTRE ENTREPRISE

Accompagnement
au développement

Aide à la recherche
de financements

Dossier

Lancement de l'accélérateur du CoworkingJP

Page 22

Page 04

L'actu de
la médiathèque

Page 18

Comment puis-je
économiser l'énergie
dans mon logement ?

Page 20

Point d'étape PLU

Sommaire

03

Le mot du Maire

04

L'actu de la médiathèque

06

Fiers de nos sportifs

07

Développement économique

08

Zoom sur l'actu

12

L'actualité en bref

18

Les papiers du numéro

20

Les dossiers du numéro

28

Vie des associations

33

Tribunes libres

34

Liste des délibérations

34 - 35

Agenda et carnet

**Mairie de Jouars-Pontchartrain**

1, rue Sainte Anne

78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN

Téléphone : 01 34 91 01 01**Site internet :** www.jouars-pontchartrain.fr**Courriel :** mairie@jouars-pontchartrain.fr**Facebook :** @jouarspontchartrain**Horaires****d'ouverture de l'accueil****Lundi :** 8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30**Mardi, mercredi, vendredi :**

8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h15

Jeudi : 8h30 - 12h00**1^{er} samedi du mois :** 10h00 - 12h00Parc Haute Vallée de
naturel régional Chevreuse

Photo couverture : Marion Duquenoÿ Datin | **Directeur de la publication :** Thomas Mengelle-Touya | **Commission communication, finances et numérique :** Patryk Magnier, Flavie Hourtolou, Jérôme Lemoine, Pierrette Defrance, Andreia BERNARD, Catherine Jacob, Laurent Gisquet, Pascal Marteau | **Service communication :** Pascale Fleriag, Alessandra Fichépain, Emma Pomarel | **Crédits photos :** Shutterstock, Pch.vector, Freepick, Unsplash, Canva, Pascale Fleriag, Alessandra Fichépain, Marion Duquenoÿ Datin | **Conception graphique :** Marion Duquenoÿ Datin | **Impression :** Grillet Impressions



Le mot du Maire

Chères Chartripontaines, Chers Chartripontains,

La rentrée est maintenant loin derrière nous et chacun a pu reprendre ses occupations après avoir connu, je l'espère, un beau moment de repos et de détente au cours de l'été.

L'été, précisément, qui nous a offert le magnifique enchantement des Jeux Olympiques. Le monde entier en a fait un vibrant éloge tant l'organisation et la réussite ont frôlé la perfection. Ces Jeux nous ont permis d'assister aux formidables exploits de nos athlètes et para-athlètes, porté par un pays tout entier qui goûtait là une communion et une profonde fierté de voir ce que, nous Français, recélons de ressources, de créativité et de dynamisme.

Voilà de quoi puiser une belle inspiration pour notre « petite » commune rurale afin qu'ensemble nous puissions œuvrer pour le bien de nos concitoyens. Nous en avons la volonté : les quelques lignes qui suivent vous en donnent une courte illustration.

Parlons tout d'abord des réalisations communales. La plus importante est, sans conteste, le Parc de loisirs intergénérationnel : celui-ci connaît déjà un franc et remarquable succès. Les familles l'ont amplement plébiscité tant leurs enfants en apprécient les activités physiques et ludiques proposées.

S'agissant des réalisations, je rappellerai pour mémoire la rénovation complète du stade de la Bonde, le fleurissement de quatre ronds-points et l'aménagement de plusieurs tronçons de voies douces.

D'autres travaux sont en cours ou à l'étude : pour exemple, la rénovation du gymnase Phélypeaux.

J'évoquerai ensuite un axe fort de la politique communale, à savoir la préservation de notre environnement et de la biodiversité. Diverses actions y concourent : ainsi en est-il du maillage du territoire par les voies douces et de l'Atlas de la Biodiversité Communale initié par le PNR. L'ABC permet de dresser un inventaire aussi précis et exhaustif que possible de la faune communale. Ce travail

est essentiellement alimenté par les informations fournies par les nombreux Chartripontains qui se sont livrés à une observation fine de leur environnement.

Mais l'exigence écologique est aussi une affaire d'avenir, aussi figure-t-elle en bonne place dans la révision du PLU actuellement en voie d'achèvement ainsi que dans le Plan de territoire, document qui dessine le futur de notre commune à l'horizon 2035.

Votre avis sur le Plan de territoire nous est précieux. Aussi, je vous suggère de prendre connaissance des perspectives et des projets qui y sont contenus dans le cadre d'une vision d'avenir pour notre commune. Un questionnaire est à votre disposition sur le site Internet de la mairie : sachez que vos retours sont attendus et qu'ils nous seront très utiles.

Je terminerai par un sujet qui touche la vie économique : il s'agit de l'Accélérateur d'entreprises CoworkingJP. C'est un projet visant à encourager la créativité et l'esprit d'entreprise sur notre territoire. Il s'adresse aux entreprises désirant développer leur activité selon la thématique « Mieux vivre demain ». Une belle occasion pour des chefs d'entreprise d'évoluer en profitant des moyens que leur offre ce dispositif. Toutes précisions vous sont données dans le dossier contenu dans ce numéro.

La fin de l'année 2024 approche et déjà les festivités commencent à s'organiser. Pour ma part, je serai sur le marché le dimanche 19 janvier 2025 afin de présenter mes vœux aux Chartripontains : votre présence y sera naturellement bienvenue.

À vous, bien chaleureusement.

Thomas Mengelle-Touya
Maire de Jouars-Pontchartrain



1



2



3



4



5



7



6



8



9

- 1 : Café BD avec Laure Garancher, autrice de bandes dessinées
- 2 : Ateliers diététiques avec Isabelle Felisaz
- 3 : Atelier Léonard De Vinci avec Anne-Marie et François Pedron
- 4 : Club Manga avec Mélanie
- 5 : Bébés contes autour du sport avec Marie-Pierre
- 6 : Rencontre avec Stéphane Barbé, ancien reporter de L'Équipe
- 7 : Journées Européennes du Patrimoine, concert à l'église Saint-Martin
- 8 : Le conteur Claude Thelliez et les enfants de centre de loisirs maternel
- 9 : Initiation aux percussions avec le Conservatoire de Musique et de Danse de Jouars-Pontchartrain

Agenda culturel

Festival du conte du 15 au 24 novembre

Pour tous les goûts et tous les âges
et n'oublions pas que : les contes ce
n'est pas que pour les enfants !



Des séances sont également
proposées aux collectivités : classes
maternelles, centre de loisirs, seniors.

• Vendredi 15/11 à 20h00

Salle Liebermann

« L'arbre qui plantait des arbres »

avec Pierre-Olivier Bannwarth,
conteur, pour adultes et adolescents.

• Dimanche 17/11 à 10h45

Salle Liebermann

« Bébé King » avec Hélène Palardy,

conteuse, chanteuse et musicienne
pour les bébés de 6 mois à 3 ans et
leurs parents.

• Dimanche 17/11 à 15h00

Salle Liebermann

« Fiasco pour les canailles » avec

Hélène Palardy, conteuse, chanteuse
et musicienne pour les enfants
de 6-7 ans et leurs parents.

• Dimanche 24/11 à 15h00

Salle Liebermann

« À vos souhaits : contes Yiddish »

avec Nathalie Léone, conteuse pour
les enfants à partir de 8 ans et leurs
parents.

• Dimanche 24/11 à 16h30

Salle Liebermann

« Noël à tous les étages » avec

Nathalie Léone, conteuse pour les
enfants 3 à 5 ans et leurs parents.



Autres animations

• Samedi 16/11 à 17h30

Médiathèque

Café Bd et lancement du Prix des bulles pour adultes.

• Samedi 23/11 de 10h00 à 12h00

Médiathèque

Initiation au bridge pour les enfants de 8 à 14 ans.

• Samedi 23/11 de 14h30 à 16h30

Médiathèque

« À vos aiguilles », atelier tricot et crochet pour adultes et adolescents.

• Du samedi 30/11 au samedi 25/01/25

Exposition Paris 20/20 par Jean-Noël
Viltard, photographe chartreux
aux heures d'ouverture de la
médiathèque avec vernissage le
vendredi 6 décembre à 18h30.



• Week-end festif de la médiathèque

Vendredi 29/11 à 20h30

Grande salle du foyer rural

« Entre copains d'abord » spectacle

théâtral et musical autour de
Georges Brassens et Raymond
Devos avec Marie-Silvia Manuel,
comédienne et chanteuse et
Marc Goldfeder, musicien de la
Compagnie Mascarille Manuel !
Adultes et enfants à partir de 8 ans.
Réservations à la médiathèque.

• Dimanche 01/12 à 15h30

Grande salle du foyer rural

Gala de magie avec l'association
caritative « Les Magiciens du Cœur »,
spectacle familial à partir de 6 ans,
sur réservation à la médiathèque.



La médiathèque vous propose une approche inclusive

Avec des alternatives pour les personnes ayant
des difficultés pour lire des documents imprimés.

Nos solutions

- ✓ Le prêt de lecteurs DAISY et de CD audio, en partenariat avec l'association Valentin Haüy
- ✓ Les livres en gros caractères
- ✓ Les petites valises DYS
- ✓ L'ensemble des offres numériques disponibles (Skilleos, storyplay'r, etc...)





Une année exceptionnelle pour la gymnastique artistique à Jouars-Pontchartrain !

La section de gymnastique artistique de Jouars-Pontchartrain a connu une année 2023-2024 remarquable, grâce à l'association l'ASCM en collaboration avec l'USY-Gym, ainsi qu'à l'engagement de Florence Merchiers, professeure de gym.

Retour sur cette saison mémorable :

Au niveau départemental

Les compétitions départementales, qui se sont tenues à Houilles les 20 et 21 janvier, ont vu deux de nos équipes, N8 et N7, couronnées championnes départementales. La seconde phase à Chatou, les 3 et 4 février, a également été un succès, avec notre équipe N5 qui a remporté le titre de championne départementale.

À l'issue de ces épreuves, les six équipes du club se sont qualifiées pour les épreuves régionales.

Au niveau régional

Les épreuves régionales ont débuté à Cergy les 31 mars et 1er avril, où notre équipe N8 (7-12 ans) a brillamment décroché le titre de vice-championne régionale, se qualifiant ainsi pour les « Finales Jeunes ». Les 23 et 24 mars à Gargenville, l'équipe N5 a également brillé en devenant championne régionale.

Au niveau national

Cette équipe N5 s'est ensuite illustrée lors de la finale nationale à Riorges le 1er et le 2 juin, parmi plus de 2000 participants. Récompensées par une magnifique médaille d'argent, nos gymnastes se hissent au rang de vice-championnes de France dans leur catégorie, ajoutant ainsi un palmarès exceptionnel à leur saison.

Un grand bravo aux gymnastes pour leur détermination, aux coaches pour leur expertise, aux bénévoles pour leur soutien inébranlable et aux juges dont le rôle est essentiel dans la réussite de ces compétitions. Cette saison a été marquée par des exploits, témoignant de la vitalité de notre section de gymnastique. Ensemble, nous avons écrit une belle page de l'histoire sportive de Jouars-Pontchartrain !



N5 (11-18 ans)



N6 (11-15 ans)



N7 (7-12 ans)



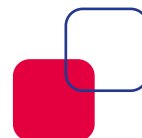
N7 (11-15 ans)



N8 (7-10 ans)



N8 (7-12 ans)





Bienvenue à...

Rev Event

location GAMING HOUSE.
Privatisation du lieu pour des
sessions de jeux vidéo.
66, route de Paris

La Casa Mia

(restaurant italien)
40, route de Paris

Pompes Funèbres Lapeyre

33, route de Paris – 01 30 44 00 50

Vos prochains marchés animés

Dimanche 17 novembre

Marché du beaujolais nouveau

Découverte de nouvelles
saveurs, dégustation de
beaujolais et de saucissons

Dimanche 22 décembre

Noël en approche

Des exposants seront sur le
marché pour vous proposer
une sélection de produits pour
finaliser vos achats de Noël ;
Verre de vin chaud et chocolat
chaud offerts

Dimanche 19 janvier 2025

Marché galette et vœux du maire

Des nouveaux commerçants
seront présents sur le marché,
venez à leur rencontre

Dimanche 09 février 2025

Marché gourmand

Crêpes et ateliers biscuits

Appel à candidature pour la 3^{ème} édition de la journée du bien-être du dimanche 23 mars 2025.

Candidatez sur notre site internet :
mes-demarches/developpement-
economique/appele-a-candidature-
journee-du-bien-tetre-dimanche-24-
mars-2024/

1^{ère} édition du marché nocturne

Belle réussite pour le 1er marché nocturne de la commune, organisé le samedi 7 septembre au foyer rural avec la participation d'une vingtaine de commerçants et de nombreux visiteurs jusqu'à 23h. Un magicien, un sculpteur de ballons, des jeux en bois, des maquilleuses, et un groupe de musique « The Roosters » ont animé cette journée. Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour la prochaine édition !



Retour sur la 3^{ème} édition de la journée des commerçants et du centre-ville

Samedi 5 octobre, dans le centre-bourg et au foyer rural, vos commerçants locaux ont contribué à animer le centre-ville en participant à cette journée pleine de surprises ! Des animations, des ateliers, des conférences, des démonstrations et des dégustations. Un jeu à gratter a également permis aux visiteurs de gagner de nombreux lots grâce aux commerçants locaux.

Foodtrucks en soirée
à Jouars-Pontchartrain
parking du foyer rural

MARDI		MERCREDI	
	CHEZ JEFF FOODTRUCK Burgers gastronomiques 06 59 56 46 33		MG CARRIBEAN Spécialités caribéennes 07 58 82 47 05
JEUDI		VENDREDI	
	LDCO Pizzeria 07 69 31 50 04		MAISON PRAJULT Spécialités Aveyronnaises 06 61 81 92 33

Solidarité

Repas solidaire à l'hôtel social

Monsieur le Maire, accompagné de plusieurs élus et des agents communaux du CCAS, de France services, de la médiathèque, de la police municipale mais aussi des enseignants et des associations chartripontaines (ACSJP & LECEF) ont partagé un repas sur le thème de la « cuisine du monde » avec les hébergés de l'hôtel social.

Ce repas a été préparé par les hébergés eux-mêmes. Une belle façon de partager un moment convivial avec tous les partenaires qui soutiennent cette action sociale. Une douzaine d'adultes d'horizons divers, et autant d'enfants, séjournent actuellement temporairement à l'hôtel social (orientés par le 115).

Ces personnes ont dû quitter leur environnement habituel pour des raisons diverses et variées. Le Secours Populaire, le Secours Catholique, la Croix Rouge leur viennent en aide ainsi que les services de la PMI, CAPSAN pour les sujets liés à la santé et le CCAS de la commune pour accompagner les enfants.

Être assistés n'est pas valorisant. Recevoir n'est pas facile... Mais c'est avec un grand enthousiasme que les hébergés se sont prêtés au jeu de recevoir des convives et surtout de partager au-delà de leur quotidien. D'autres projets favorisant l'intégration peuvent émerger dans les mois à venir. Que ce soit à la médiathèque, au Foyer Rural ou lors des événements communaux.



Illuminez Jouars-Pontchartrain !

Cette année, la magie de Noël s'invite à Jouars-Pontchartrain : Participez au concours de décoration de Noël ouvert à tous les Chartripontains.

Que vous habitiez une maison ou un appartement, chacun est invité à faire briller l'esprit des fêtes en embellissant façades, jardin et/ou balcons. Parmi une sélection de plusieurs participants, vous devrez voter pour votre habitation préférée. Nous récompenserons ceux qui auront obtenu le plus de votes. Alors, laissez libre cours à votre créativité.

Vous souhaitez participer ? Les inscriptions commenceront le 2 décembre et se clôtureront le 17 décembre. Préparez vos guirlandes, boules scintillantes et illuminations pour faire rayonner notre commune tout au long des fêtes.

Les inscriptions et modalités du concours seront disponibles sur le site internet de la mairie prochainement.

Santé

Information sur la cabine de téléconsultation

À la suite d'une défaillance du fabricant, il n'est actuellement plus possible de prendre de RDV, ni d'utiliser la cabine de téléconsultation.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Scolaire

Calcul du quotient familial 2025

Courant octobre 2024, un formulaire vous a été adressé afin de calculer votre nouveau quotient familial (QF) applicable du 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025. (Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023).

Cet imprimé est à retourner avant le 30 novembre 2024 par courrier, ou à déposer au service scolaire de la mairie avec les pièces justificatives demandées.

Si votre dossier n'est pas complet ou si vous ne faites pas calculer votre quotient, le tarif maximum vous sera appliqué pour les activités utilisées.

Vous avez la possibilité de télécharger le formulaire Quotient Familial 2025 via le portail familles accessible directement sur la page d'accueil du site internet de la mairie.

Citoyenneté

Rappel des règles de stationnement en zone bleue

Les zones bleues sont des zones de stationnement gratuites mais limitées dans le temps, pour faciliter l'accès aux commerces de Jouars-Pontchartrain, à l'aide d'un disque.

L'apposition sur le véhicule du disque réglementaire mentionnant l'heure d'arrivée est obligatoire et autorise le stationnement en zone bleue pour une durée de 1h30 pendant la période réglementée.

Les agents de la police municipale verbaliseront les véhicules stationnés en infraction.

Le non-respect de ces dispositions entrainera une contravention de 35 euros.

Il est possible de se procurer un disque bleu de stationnement dans les lieux suivants :

- Les bureaux de presse-tabac ;
- Certaines stations-services ;
- Les supermarchés ;
- Les magasins automobiles spécialisés.

Scolaire

Pré-inscription pour la rentrée scolaire 2025/26

Nouveau : Les pré-inscriptions pour la rentrée de septembre 2025, sont ouvertes depuis le 4 novembre 2024.

Les inscriptions scolaires s'adressent :

- Aux enfants nés en 2022 ;
- Aux enfants de Grande Section vers le CP ;
- Aux nouveaux habitants chartripontains.

Si votre enfant n'est pas encore scolarisé à Jouars-Pontchartrain ou s'il est né en 2022, il est temps de l'inscrire pour la rentrée de septembre 2025.

Pour procéder à son inscription, il faudra transmettre le dossier de préférence par mail à scolaire@jouars-pontchartrain.fr, ou bien vous pouvez vous présenter au service scolaire sur rendez-vous, muni :

- De votre livret de famille (original et copie) ;
- D'un justificatif de domicile (original et copie) ;
- Du carnet de santé de l'enfant à inscrire (original et copie des pages vaccinations) ;
- En cas de divorce, dernier acte de jugement du tribunal mentionnant la garde des enfants ;
- En cas de séparation à l'amiable, courrier avec accord des 2 parents ;
- De votre numéro CAF.

Vous devrez également remplir une fiche de pré-inscription (téléchargeable sur le portail familles, dans l'onglet « Actualités » accessible sur le site Internet ou disponible au service scolaire lors de l'inscription).



Vivre-ensemble

Le parc de loisirs intergénérationnel inauguré en juin dernier

L'inauguration du parc multi-activités a eu lieu le samedi 29 juin en ouverture de la fête communale en présence de nombreux élus dont Monsieur Philippe Emmanuel, avec également la représentation du Département des Yvelines avec Madame Pauline WINOCOUR-LEFEVRE, vice-présidente du conseil départemental et Monsieur Raphaël NIVOIT, conseiller départemental et maire de Gambais.

Merci à tous les partenaires et financeurs pour ce beau projet attendu et visiblement très apprécié par les Chartripontains.

Rappel des consignes

Pour que chacun puisse profiter pleinement et en toute sécurité de cet espace de loisirs, certaines règles sont affichées à l'entrée du parc mais ne semblent pas toujours respectées.

Nous vous rappelons notamment que les chiens sont interdits (même tenus en laisse) dans l'enceinte du parc et qu'il ne faut pas circuler à vélo dans les allées mais uniquement dans les espaces prévus.

Le règlement du parc et celui sur l'utilisation du skate-park sont accessibles ici :



Les bonnes pratiques

- Je respecte les autres, j'ai une tenue décente et un comportement conforme aux bonnes mœurs
- Je marche à côté de mon vélo pour circuler dans le parc ou le traverser
- Je jette mes déchets dans la poubelle
- Mes enfants restent sous ma surveillance et ma responsabilité
- J'adapte l'utilisation des jeux à l'âge de mon enfant
- Je peux pique-niquer mais je pense à bien ramasser mes déchets

Horaires d'ouverture

Du 1er octobre au 30 mars 8h à 18h
Du 1er avril au 30 septembre : 8h à 22h

Les interdits

- Je n'utilise pas de contenants en verre
- Je ne rentre pas avec un véhicule à moteur, même électrique (trottinette, cyclomoteur, motos)
- Je ne viens pas avec mon animal, même tenu en laisse
- Je ne fume pas
- Je n'allume pas de feu et ne fais pas de barbecue en dehors des installations prévues à cet effet
- Je ne consomme pas de boisson alcoolisée
- Je ne grimpe pas aux arbres et ne détériore pas les végétaux

Coordonnées GPS :

48°47'46.5»N 1°54'10.0»E

Les différents équipements

- City stade & Skate-park
- 2 terrains de pétanque
- Parcours de santé
- Structures et jeux pour enfants
- Pumptrack (prochainement)
- Espace barbecue
- Toilettes sèches
- Poubelles
- Tables et bancs
- Zone de promenade
- Kiosque
- Parking

Festivités

Retour en images sur les fêtes estivales de Jouars-Pontchartrain





L'actualité en bref



Développement économique

Le CoworkingJP a fêté ses 2 ans avec vous !

Le jeudi 26 septembre, le Coworking de Jouars-Pontchartrain ouvrait ses portes au public pour fêter ses 2 ans.

Au programme : visite originale du bâtiment en répondant à des questions sur l'histoire du lieu dont les réponses étaient dissimulées dans toutes les pièces du CoworkingJP.

Les visiteurs ont pu gagner en fin de parcours une plante grasse miniature, et profiter d'une dégustation de smoothies avec le bar à jus proposé par Isabelle Felisaz, diététicienne en devenir.

Culture

Concert à l'église Saint Martin

Dimanche 22 septembre, le public était bien présent pour assister au concert du Quatuor in Fine à l'église Saint Martin, exceptionnellement ouverte à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine 2024.

Un moment fort dans cette belle église pleine d'histoire, où la présence de jeunes enfants a montré qu'il n'y avait pas d'âge pour apprécier la musique !

Merci pour votre présence et bravo aux artistes.





Solidarité

Distribution du colis des aînés 2024

Comme chaque année, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et l'équipe municipale ont le plaisir d'offrir aux aînés de plus de 70 ans de notre commune, un colis gourmand pour les fêtes de fin d'année.

Cette année, les colis seront à récupérer au niveau de l'entrée PMR de la mairie aux dates et horaires suivants :

- Jeudi 5 décembre de 10h à 12h ;
- Vendredi 6 décembre de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30 ;
- Lundi 9 décembre de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30.

Démocratie participative

Votation citoyenne – Plan de territoire

Présents au forum des associations le 3 septembre mais aussi lors du marché animé « octobre rose » le dimanche 13 octobre, vos élus restent à votre écoute pour échanger avec vous notamment sur le Plan de territoire. Prochain rendez-vous le dimanche 17 novembre sur le marché « spécial beaujolais ».

Donnez votre avis sur le Plan de territoire en flashant le QR code ci-contre ou en remplissant la version papier disponible à l'accueil de la mairie et au foyer rural.



Événement

Forum des associations

Samedi 7 septembre a eu lieu le forum des associations au gymnase Phélypeaux, avec la participation des associations chartripontaines.

Nouveautés cette année : un stand « les Élus à votre écoute » pour présenter le plan de territoire, et la présence également de France services pour présenter les aides et les accompagnements proposés pour vos démarches administratives quotidiennes.

Deux structures gonflables et un foodtruck proposant des crêpes ont ravi les petits et les grands visiteurs.



Festivité

Les JO 2024 à Jouars-Pontchartrain

Saut en hauteur, saut de haies, lancer de poids...

Samedi 14 septembre s'est déroulé au stade de la Bonde notre évènement « JP fait ses JO ».

Pendant cette belle journée ensoleillée, vous avez pu vous initier à de nombreuses disciplines athlétiques olympiques, mais aussi au basket, au ping-pong et au badminton.

Merci aux bénévoles, aux associations, et aux agents qui ont participé à cet évènement qui était l'occasion de partager la frénésie des Jeux Olympiques 2024 de Paris, à notre façon !



Vivre-ensemble

Le vide-greniers s'est imposé face à la pluie

L'édition 2024 du dimanche 22 septembre du vide-greniers organisé par l'Association ACSJP en collaboration avec les Ecoles Chartripontaines en Fête, a été maintenue malgré le temps pluvieux.

La moitié des exposants inscrits (les plus courageux !) se sont finalement installés. Mais ils n'ont pas été déçus car les visiteurs étaient bel et bien présents !

Encore un beau succès pour le vide-greniers de Jouars-Pontchartrain grâce aux bénévoles des associations chartripontaines.

Citoyenneté

Premiers passeports du civisme validés

Rappelez-vous, en 2023, les élèves de CM1 et CM2 recevaient leur passeport du civisme, livret ayant comme objectif de les engager dans des actions individuelles et collectives pour continuer à développer leur sens du « bien vivre ensemble ».

Le 1er juillet 2024, les élèves de CM2 ont été récompensés pour leur passage en 6ème avec un livre de leur choix. A cette occasion, ils ont également validé leur passeport du civisme et reçu leur diplôme personnalisé.

Un grand bravo à tous pour leur engagement !



Scolaire

Kermesse des écoles

Samedi 15 juin s'est déroulée la kermesse des écoles, organisée par l'Association Les Ecoles Chartripontaines en Fête. Cette fête marque la fin de l'année scolaire dans une ambiance familiale et ludique, avec cette année encore un superbe spectacle des enfants, des animations, des jeux et un barbecue géant !

La kermesse permet de récolter des fonds pour financer des projets scolaires, des spectacles ou des sorties.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux parents et aux enfants !



Information pratique

L'A13 : transformation du péage en flux libre

En décembre 2024, l'A13 entre Orgeval et Caen passera en flux libre.

Qu'est-ce que le flux libre ? Les barrières de péage sont remplacées par des portiques équipés de capteurs et de caméras qui permettront d'identifier votre véhicule. Il n'y aura plus besoin de s'arrêter pour prendre un ticket. Ce dispositif a pour objectif de fluidifier le trafic, de simplifier le paiement, et de diminuer l'empreinte carbone.

Plus d'informations sur :

www.ecologie.gouv.fr/peage-flux-libre



« Allô Monsieur Le Maire » désormais un jeudi sur deux

Pour s'adapter à la baisse des sollicitations et afin d'optimiser l'agenda de Monsieur le Maire, le « Allô Monsieur le Maire » se déroulera désormais un jeudi tous les 15 jours, sauf exception, de 14h00 à 16h00 sans rendez-vous, pour échanger librement sur le sujet de votre choix.

Dates des jeudis concernés disponibles sur le site internet :

www.jouars-pontchartrain.fr/allo-monsieur-le-maire/

ou via le QR code ci-dessus.

Pour le joindre, contactez le au **01 34 91 01 02**.



Information pratique

Bienvenue à Jouars-Pontchartrain

La Mairie organise une fois par an la cérémonie des nouveaux arrivants, qui se déroule au mois de mars. Présenté par le maire, cet événement convivial permet à tous les nouveaux arrivants d'aller à sa rencontre, ainsi que celle des élus, et des associations de la commune.

Afin de pouvoir vous y convier, faites-vous connaître et remplissez le formulaire disponible sur notre site internet : www.jouars-pontchartrain.fr ou en flashant le QR code* ci-contre. À bientôt !



Information pratique

Vous êtes un professionnel chartripontain ?

Annuaire :

Nous souhaitons donner de la visibilité à tous les professionnels de notre commune. Pour cela, nous allons référencer les commerçants, artisans, entreprises, les services et bien d'autres informations utiles sur un annuaire numérique qui sera mis en ligne dans les prochains mois sur notre site internet sous la forme de carte interactive. Aidez-nous à le constituer en remplissant le formulaire mis à votre disposition depuis le QR code* ci-dessus.



Participation aux ateliers du CoworkingJP :

Le CoworkingJP organise régulièrement des ateliers accessibles gratuitement à tous les publics. Vous souhaitez y participer en proposant une thématique d'ateliers que vous animerez ?

Remplissez le formulaire accessible depuis le QR code* ci-contre nous vous y accueillerons avec plaisir.



*Tous ces formulaires sont disponibles sur le site de la commune et du CoworkingJP.



Sécurité

Bienvenue à nos nouveaux ASVP

Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) jouent un rôle clé dans la sécurité et la tranquillité des espaces urbains. Ils sont chargés de veiller au respect des règles de stationnement, à la surveillance des lieux publics et à la prévention des incivilités. Contrairement à la police municipale, qui peut avoir des pouvoirs d'arrestation et des missions d'enquête, les ASVP n'ont pas de prérogatives judiciaires.

Depuis cet été, nous avons recruté deux nouveaux agents. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Communication

Inscrivez-vous à notre newsletter pour rester connecté

Pour ne rien manquer des actualités, événements, et initiatives locales, inscrivez-vous et recevez, tous les mois, directement dans votre boîte de réception, les informations essentielles concernant notre commune. Inscrivez-vous directement sur le site internet de la ville : www.jouars-pontchartrain.fr



Développement économique

Première matinale de la CPME78 au CoworkingJP

Le vendredi 20 septembre, la CPME78 s'est invitée au CoworkingJP pour partager avec vous les « clés pour éviter les conflits ». Animé par Rim Souissi, experte en qualité relationnelle et médiatrice professionnelle, cet atelier est le premier d'une longue série.

La CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) est la seule organisation patronale interprofessionnelle qui assure la représentation et la défense des TPE-PME, start-up, artisans et commerçants.



JP

à travers le temps



Chennevières - carrefour de l'Echiquier
Avant



Chennevières - carrefour de l'Echiquier
Aujourd'hui

Les papiers du numéro

Électricité, gaz, eau, comment puis-je économiser l'énergie dans mon logement ?

Lors de la Journée Energie Comprendre et Agir, des réponses pratiques à cette question seront apportées à travers des stands d'expertise technique et financière, des expositions inspirantes, des conférences captivantes et des animations ludiques.

Vous aurez l'occasion d'échanger avec des artisans et entrepreneurs locaux spécialisés dans l'isolation, le chauffage, la menuiserie, l'audit énergétique, et bien plus encore. Que vous ayez un projet bien avancé ou simplement quelques idées de travaux de rénovation énergétique, ces professionnels seront là pour répondre à vos questions pratiques et techniques concernant vos futurs chantiers.

En 60 minutes chrono, des bénévoles engagés dans la réduction des factures d'énergie vous présenteront un maximum d'éco-gestes simples pour diminuer votre consommation d'électricité, de gaz et d'eau, tout en préservant votre budget, la planète, et sans faire de travaux.

Les conseillers France Rénov' de l'ALEC78, service public indépendant et gratuit de conseil en rénovation énergétique de l'habitat, seront présents pour vous orienter dans vos démarches et apporter des réponses concrètes et neutres à vos questions : Par quels travaux

Journée Énergie Comprendre et Agir JÉ CA

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024
de 10h à 17h

Au Foyer Rural

Animations écogestes
Exposition objets low-tech
Espace conseil France Rénov'
Salon de professionnels de la rénovation

Programme : jeca78.fr
ou flashez ce code

Place du 8 mai 1945
78700 Jouars-Pontchartrain
www.jouars-pontchartrain.fr

Logos: Jouars-Pontchartrain, ALEC78, France Rénov', etc.

commencer ? Quels matériaux d'isolation choisir ? Comment bénéficier d'aides financières ? Comment comparer des devis ? Ce premier contact pourra être approfondi lors des permanences organisées en partenariat avec le PNR Haute Vallée de Chevreuse, en 2025 à Jouars-Pontchartrain et dans ses environs.

Découvrez le programme complet des activités pour les adultes et les enfants sur jeca78.fr.

Rejoignez nous le vendredi 15 novembre pour la conférence négaWatt à 20h et le samedi 16 novembre. 2024, de 10h à 17h, pour comprendre, agir et rendre votre logement plus confortable et économe en énergie !

Recensement de la Population à Jouars-Pontchartrain

Informations importantes



Votre participation est essentielle pour construire l'avenir de notre commune !

Cette année, la commune de Jouars-Pontchartrain s'engage dans un recensement de sa population, qui se déroulera du **16 janvier au 15 février 2025**. Cette initiative vise à mieux comprendre l'évolution démographique de notre commune, ainsi qu'à identifier ses besoins pour développer des projets adaptés, à petite ou grande échelle.

Comment ça se passe ?

Un courrier vous sera déposé dans votre boîte aux lettres annonçant le lancement de cette opération.

Un agent recenseur, recruté par la commune, viendra ensuite vous remettre une notice internet. Ce document, essentiel pour le recensement, peut vous être remis soit en main propre, soit déposé dans votre boîte aux lettres. Il vous permettra de vous recenser en ligne, une méthode plus simple, rapide et économique pour vous et la commune, tout en étant plus respectueuse de l'environnement grâce à une réduction des impressions papier.

Si vous ne pouvez pas vous recenser en ligne, vous aurez la possibilité de demander un questionnaire papier à l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement permet de connaître la population exacte de la France et de chaque ville. Il fournit des données précieuses, telles que l'âge, la profession, les modes de transport et les types de logements. Les résultats de ce recensement sont cruciaux pour notre commune pour plusieurs raisons :

1. Financement de la commune : Plus la population est nombreuse, plus la dotation de l'État est importante. En répondant au recensement, vous contribuez à garantir les ressources financières nécessaires à notre commune.

2. Représentation : Le recensement détermine le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin et même le nombre de pharmacies.

3. Besoins locaux : Il aide à identifier les besoins en matière d'équipements publics (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site : le-recensement-et-moi.fr.

Enquête Familles 2025

Parallèlement au recensement, l'INSEE réalisera une enquête Familles, qui se déroulera exceptionnellement cette année. Cette enquête vise à enrichir les données du recensement en se concentrant sur les situations familiales et les modes de vie.

Elle est menée auprès d'un échantillon de 2000 communes environ, tiré au hasard sur l'ensemble du territoire, dont Jouars-Pontchartrain fait partie. Les agents recenseurs vous soumettront donc, en plus des questionnaires de recensement, le questionnaire Familles si vous êtes concernés.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement
de la population **2025**

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.



Point d'étape PLU

La Révision du PLU est entrée dans sa phase réglementaire depuis avril 2023.

PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Un premier débat sur le PADD a eu lieu lors du Conseil Municipal du 8 novembre 2022. Il avait été précisé que le débat ouvert lors de la séance pouvait être poursuivi au cours de séances ultérieures si le PADD devait être amendé.

Suite à la mise à jour du PADD, un second débat a eu lieu lors du Conseil Municipal du 03 octobre 2024.

Deux éléments ont été modifiés, à savoir :

- La mise à jour de plusieurs points concernant principalement la consommation des ENAF (Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) et de ce fait, un ajustement des prévisions de construction est nécessaire ;
- Les phases de travail successives sur le règlement du PLU ont conduit à proposer quelques adaptations.

Retrouvez le PADD sur notre site internet dans la rubrique mes-services-communaux/urbanisme.

De plus, un rééquilibrage sur la mixité sociale et le soutien au développement du commerce et de l'artisanat sur l'ensemble de la commune est proposé.

Règlement

Sur le mois de septembre, les derniers ateliers de travail entre élus se sont déroulés pour finaliser le règlement, le zonage et les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation).

Plusieurs réunions de concertation avec les associations environnementales ont eu lieu pour travailler en commun sur la rédaction du règlement.

Au terme de ce travail collaboratif, le règlement est en cours de finalisation.

Planning fin 2024

Zoom sur le marché du 17 novembre 2024

Les élus seront présents et pourront répondre à vos questions sur le PLU.

Zoom sur la réunion publique du 26 novembre 2024 au foyer rural à 20h

Une réunion publique sur la présentation du PLU (zonage, règlement, OAP) est prévue le mardi 26 novembre 2024 à partir de 20h au foyer rural.

Ce sera l'occasion de discuter et d'échanger sur le PLU avec les élus et le bureau d'étude.

Nous vous attendons nombreux à cette réunion.

Les prochaines étapes en 2025

- 1 Arrêt du projet du PLU au Conseil Municipal et bilan de la concertation
- 2 Consultation des PPA* et évaluation environnementale
- 3 Enquête publique
- 4 Approbation du PLU du conseil municipal

*Personnes Publiques Associées (ex: DDT, PNR HVC, SIARNC)

Rappel volet environnemental

De nouvelles OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) thématiques, appliquées sur l'ensemble de la commune, vont être annexées au PLU. Les OAP seront expliquées en détail lors de la réunion publique du 26 novembre 2024. Voici un premier aperçu avec les grandes lignes directrices :

OAP Nature et Résilience

Objectifs

- Protéger le patrimoine naturel de la commune.
- Maintenir la fonctionnalité écologique des espaces agricoles et naturels du territoire.

Les 3 grandes orientations

1

Préserver et renforcer les grands équilibres écologiques

La prise en compte et l'optimisation de la trame verte, bleue et noire à l'échelle du territoire chartripontain et au-delà.

2

Protéger et intensifier la place de la nature dans les espaces bâtis

L'amélioration de la biodiversité et le confort végétal dans les différents espaces bâtis de la commune.

3

Intégrer la résilience dans les projets d'aménagement et construction

La contribution des projets de construction au développement de la nature et au bien-être.

OAP Mobilités douces

L'OAP « Mobilités douces » vise à préciser les enjeux et objectifs portés par la commune de Jouars-Pontchartrain en matière de mobilités décarbonées : piétonnes et cyclables.

L'objectif est de mettre en cohérence le développement du territoire, l'aménagement urbain et les déplacements dans un souci de meilleur partage de l'espace, de qualité du cadre de vie, de prise en compte de l'environnement et de la santé publique.

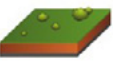
OAP Patrimoniale

La commune de Jouars-Pontchartrain est riche de son histoire et de son héritage rural. A travers l'OAP Patrimoniale, la commune identifie le patrimoine remarquable, à savoir :

- bâtiments historiques et architecturaux remarquables ;
- cours et places publiques ;
- éléments paysagers et végétaux à préserver.

Le coefficient de biotope par surface (CBS)

Une nouvelle notion, le coefficient de biotope par surface, sera intégrée au PLU. Le CBS est une règle d'urbanisme qui favorise pour tous les projets une part de surface favorable à la nature en complément de l'obligation de pleine terre.

Types surfaces		Description	Coefficient de valeur écologique
Surfaces imperméables		Revêtement imperméable pour l'air et l'eau...	0
Surfaces semi-ouvertes		Revêtement perméable avec végétalisation	0,5
Espaces verts sur dalle		Espaces verts sans continuité avec une pleine terre et dans une épaisseur de terre végétale au moins égale à 80cm	0,7
Espaces verts en pleine terre		Continuité avec la terre naturelle, surfaces engazonnées	1
Espaces verts en pleine terre avec plantations		Continuité avec la terre naturelle, surfaces engazonnées et plantées de strates arbustives	1,2
Technique constructive vertueuse		Toiture végétalisée, mur végétalisé conforme aux règles de l'art, construction sur pieux ou pilotis,...	0,2

Ce tableau est à titre indicatif (en cours d'élaboration). Les données sont susceptibles d'être modifiées.

Donnez votre avis sur la révision du PLU

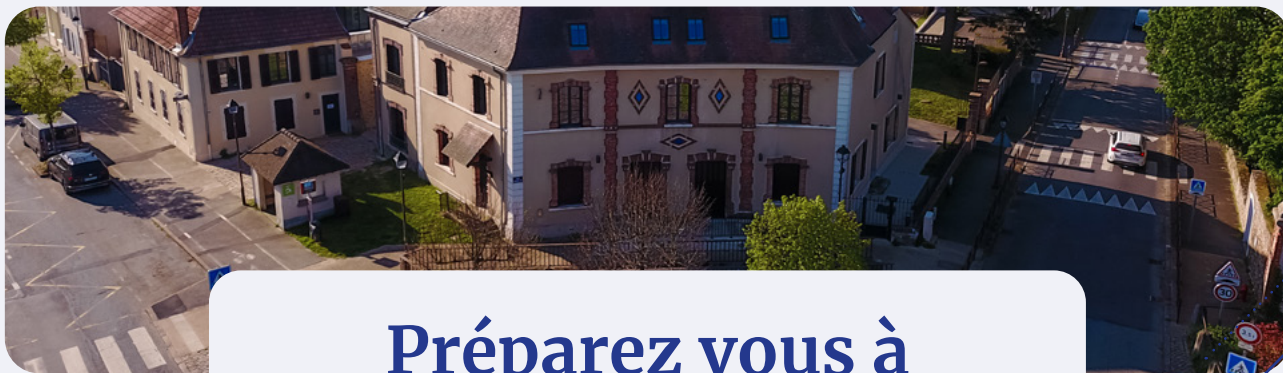
Par mail en indiquant en objet « Révision du PLU » : mairie@jouars-pontchartrain.fr

Par courrier : Mairie de Jouars-Pontchartrain / Service urbanisme 1, rue Sainte-Anne 78760 Jouars-Pontchartrain

Via l'outil « Géolocalisons » en scannant le QR code ci-contre :



Registre disponible à l'accueil de la mairie.



Préparez vous à booster votre entreprise avec l'Accélérateur CoworkingJP !

Vous avez un ou des projets de développement pour votre entreprise et vous cherchez à passer à la vitesse supérieure ? Le CoworkingJP est fier de lancer un programme d'accélération, dédié aux entreprises innovantes sur le thème du « Mieux vivre demain ».

Différence entre incubateur et accélérateur d'entreprises

L'incubateur est un accompagnement sur le long terme qui va vous aider au stade de la création de votre entreprise tandis que l'Accélérateur va intervenir ultérieurement afin d'accélérer son développement sur une durée plus courte et de façon intensive.

Pourquoi rejoindre l'Accélérateur CoworkingJP ?

En partenariat avec IfStart, opérateur de plusieurs accélérateurs de croissance et de financement en France, l'Accélérateur CoworkingJP est conçu pour soutenir les entreprises qui souhaitent développer et financer leurs projets en lien avec la thématique du « Mieux vivre demain ».

Ce programme vous offre :

- **Un gain de temps précieux dans la recherche de financement** grâce à un accès privilégié aux financeurs publics et privés ;
- **Un accompagnement** de 6 mois (de février à juillet 2025) notamment pour la constitution de vos dossiers de financement et la planification opérationnelle de votre projet ;
- **Un accès exclusif** à un espace de travail dédié au sein du CoworkingJP et ainsi bénéficier de tous ses services associés ;

Ce programme s'adresse aux entreprises qui œuvrent pour améliorer notre futur, que ce soit avec des initiatives en faveur du « bien vieillir », « bien se loger », « bien se nourrir », « mieux consommer », « mieux se déplacer », de la transition écologique ou toutes autres problématiques sociales et/ou sociétales.

Votre entreprise est déjà lancée, vous avez des projets que vous souhaiteriez développer et vous êtes prêt à changer d'échelle ? Alors, ce programme est fait pour vous !

L'appel à candidatures sera ouvert du 31 octobre jusqu'au 31 décembre 2024.

Dès maintenant préparez votre dossier de candidature. Ne manquez pas cette opportunité !

« Mieux Vivre Demain », c'est quoi ?

Les thèmes de développement connexes au « Mieux vivre demain », concernent la production ou les services visant l'amélioration de la qualité de vie des clients et/ou des collaborateurs de l'entreprise. Pour exemples peuvent-être cités, la transition écologique, la valorisation des déchets, la réduction de l'empreinte carbone, l'amélioration de la chaîne de production, l'appel à des éco-filières, l'éco-construction ou encore le domaine médico-social, l'impact sociétal, la RSE...

Pourquoi candidater ?

Financement

Vous avez besoin de 100 000 euros minimum

Accédez aux financeurs publics et privés

Hébergement

Au coworkingJP écosystème d'innovation

Bénéficiez d'un espace de travail et des services du CoworkingJP

Développement

Un soutien opérationnel pour tous vos enjeux

Participez à des ateliers stratégiques

Qui peut candidater ?

1

Votre entreprise est en croissance & réalise un chiffre d'affaires

Votre dernier bilan vous sera demandé

2

Votre projet s'inscrit dans le thème du « Mieux vivre demain »

Projets visant à l'amélioration de la qualité de vie.

3

Vous démontrez des perspectives de croissance, de création d'emplois et vous avez besoin de financements

Minimum 100 000 euros

Les étapes

1 31 oct - 31 déc 2024

Appel à candidature

Déposez votre candidature en ligne sur le site internet du CoworkingJP.

2 15 janvier 2025

Présélection des candidats

Votre candidature a attiré notre attention. Vous allez bientôt présenter votre projet devant notre jury.

3 04 février 2025

Sélection du jury

Bravo ! Vous avez été sélectionné par notre jury composé de financeurs publics et privés, d'industriels et d'experts qualifiés. En route pour 6 mois d'accompagnement.

4 Juillet 2025

Fin du programme

Repartez avec un bilan chiffré des avancées.

Comment candidater ?

Vous avez tous les critères pour participer au programme. N'attendez plus pour changer d'échelle ! Pour faire partie de la première promotion du programme, **remplissez le formulaire d'inscription accessible via le QR code ci-contre ou sur le site du CoworkingJP.**





Fermeture de la Résidence pour Personnes Âgées Odette Chauvin

La Maison Odette Chauvin, classée Résidence Autonomie par le Conseil Départemental des Yvelines, a ouvert en 1990 avec 59 studios destinés aux personnes de plus de 60 ans autonomes (GIR 6 ou 5), c'est-à-dire avec peu ou pas de perte d'autonomie.

Au fil des ans, le taux d'occupation a diminué, passant à 37 % aujourd'hui, avec seulement 22 appartements occupés. L'évolution des besoins des seniors, qui vivent plus longtemps chez eux grâce à des services à la personne en plein essor, explique en partie cette dégradation. Lorsqu'ils décident de quitter leur domicile, ils cherchent des établissements offrant plus de confort, de services, voire un suivi médical, ce qui n'est pas le cas de la Maison Odette Chauvin.

Mais aujourd'hui, les services offerts, établis il y a 34 ans, ne répondent plus aux attentes et aux normes de gestion actuelles.

Le montage financier complexe, mis en place lors de la création de la structure, a laissé peu de marges de manœuvre à la municipalité. Le terrain appartient à l'hôpital et le bâtiment à CDC Habitat, tandis que la commune, via le CCAS, n'est que locataire. La commune doit payer un loyer à CDC Habitat, indépendamment du taux d'occupation, ce qui limite la capacité d'investir dans des rénovations ou des améliorations nécessaires. Contrairement à la plupart des Résidences Autonomie, la commune n'est pas propriétaire de la structure, ce qui réduit encore plus ses possibilités d'action.

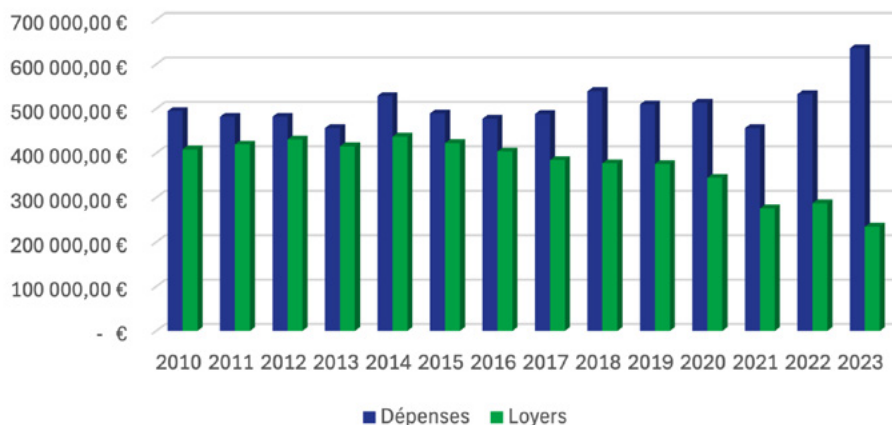
Si la RPA a toujours été déficitaire depuis son ouverture, le besoin de financement depuis la crise sanitaire s'est beaucoup aggravé. En 2024, la municipalité devra financer plus de 400.000 € pour équilibrer le fonctionnement de la résidence (cumul budget

communal et CCAS). Malgré l'engagement quotidien du personnel et des bénévoles pour soutenir les résidents, ces efforts ne suffisent plus pour inverser la tendance. La résidence nécessite aujourd'hui des travaux importants : la rénovation énergétique du bâtiment (décret tertiaire oblige !), l'accessibilité des douches (marches de 25 cm !), la modernisation des cuisines des appartements, l'accès aux balcons et la mise à niveau des parties communes pour n'en citer que quelques uns.

Dès 2022, les élus, conscients des progrès à mettre en œuvre dans la gestion de la RPA, ont engagé des discussions avec l'association ARPAVIE, un des principaux gestionnaires d'établissements pour personnes âgées, afin de transférer la gestion de la Maison Odette Chauvin. Cependant, ces négociations n'ont pas abouti à cause des contraintes liées à la propriété du terrain et du bâtiment. La reprise aurait exigé que le CCAS couvre le déficit de gestion tout en acceptant une augmentation de la redevance à CDC Habitat pour financer un nouvel emprunt, de l'ordre de 3,5 millions d'euros, nécessaire à la requalification du bâtiment. Cela aurait nécessité une augmentation de la fiscalité locale.

Aujourd'hui, la Maison Odette Chauvin ne répond plus aux besoins actuels des résidents. Certains des occupants restants sont des personnes dont le niveau de dépendance ne correspond plus aux prestations offertes. Seule une personne vivait précédemment à Jouars-Pontchartrain, les autres résidents viennent d'autres

Evolution coût de la RPA



NB : À partir de 2023, le coût de l'électricité n'apparaît plus dans le budget du CCAS, car désormais pris en charge dans le budget communal pour bénéficier des tarifs négociés par la Communauté de Communes.

communes, renforçant l'inadéquation de l'établissement avec son territoire d'origine.

Le montage tripartite, le cadre légal à respecter et les aspects budgétaires trop importants conduisant à une impasse, l'équipe municipale a pris la décision de fermer la résidence à compter du 25 Juin 2025, afin de laisser un temps suffisant pour identifier des solutions de relogement pour chaque résident. Depuis cette annonce, déjà 8 d'entre eux ont pu finaliser leur futur hébergement. Chacun d'entre eux bénéficie d'un accompagnement personnalisé, notamment administratif et psychologique, afin de les soutenir dans cette transition. Cette fermeture marque la fin d'une époque, mais la commune travaille à la mise en place de projets adaptés aux besoins actuels des habitants dans toutes les phases de leur vie.

Le soutien aux aînés a toujours été une priorité pour la municipalité, comme l'a montré son action pendant la pandémie de Covid-19, la distribution élargie de colis gourmands, et l'obtention de fonds pour l'hôpital et l'EHPAD local dans le cadre du Ségur de la Santé. De plus, l'ouverture récente de la maison France Services a permis d'améliorer l'accès des services publics aux populations les plus fragiles. **La fermeture de la Maison Odette Chauvin ne remet pas en cause cet engagement, et de nouvelles solutions seront proposées pour accompagner nos aînés de façon plus adaptée.** Parmi celles-ci, nous vous présenterons prochainement un projet de résidence intergénérationnelle en cours d'aboutissement avec Les Maisons de Marianne sur un autre terrain.





La biodiversité à Jouars-Pontchartrain

Jouars-Pontchartrain, candidate pour le label « Villes et Villages fleuris »



Le saviez-vous ? La labellisation «Villes et Villages Fleuris» est une démarche française qui vise à valoriser les communes qui s'engagent dans l'embellissement de leur cadre de vie par la végétalisation et l'aménagement paysager. Ce label a été créé en 1959 et est attribué par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, en partenariat avec le Conseil national des villes et villages fleuris.

Le label est attribué à différents niveaux (de 1 à 4 fleurs) en fonction des efforts réalisés par la commune. Plus le nombre de fleurs est élevé, plus les critères d'embellissement et de développement durable sont respectés.

Cette labellisation valorise les initiatives locales pour un cadre de vie plus agréable et durable, tout en encourageant l'engagement collectif.

Quelles sont les critères d'évaluation ?

Les communes candidates sont évaluées sur plusieurs critères, tels que :

- **La qualité des aménagements paysagers** : diversité et harmonie des plantations, entretien des espaces verts ;
- **L'engagement des habitants** : implication des citoyens dans des projets de jardinage ou d'entretien ;
- **La sensibilisation à la biodiversité** : actions pour préserver et favoriser la faune et la flore locales ;
- **L'accessibilité et la propreté des lieux** : respect de l'environnement urbain et rural.

Candidature de Jouars-Pontchartrain

Une délégation est venue visiter notre commune en juin dernier afin d'évaluer les possibilités d'obtenir un premier pétale. Nous aurons une réponse sur l'obtention ou non de la labellisation d'ici la fin de l'année 2024. Lors de cette visite, plusieurs lieux et actions ont été valorisés :

- Notre action concernant la fauche raisonnée et l'entretien des espaces verts sans pesticide ;
- Notre participation au référencement de la faune et de la flore de la commune avec l'Atlas de la Biodiversité Communale ;
- Nos animations et ateliers « découverte » mis en place en partenariat avec le PNR et les actions réalisés en collaboration avec la médiathèque, avec la création de la grainothèque par exemple ;
- La mise en valeur de parterres de fleurs notamment aux abords des écoles et de la voie verte Olivier Guittard ;
- La valorisation du patrimoine botanique avec la Gloire de Pontchartrain (variété endémique de pommier) ;
- La création d'un jardin partagé en partenariat avec le collège et l'association l'Abondance ;
- La végétalisation des ronds-points de la commune.

Il a été reconnu une bonne synergie des différents acteurs qui montre notre volonté d'agir collectivement pour une commune plus verte et durable.

Actions en projection

- 1. Réaménagement du jardin partagé** : Nous prévoyons d'améliorer l'accès, de réorganiser les parcelles et de créer une réserve d'eau pour optimiser les ressources et étendre le projet avec la création d'un observatoire de la biodiversité. Mise en place d'une aire éducative en partenariat avec les élèves du collège Saint Simon sous la conduite de Madame GUERRIN, professeure de SVT et de Monsieur POUZERGUES, chargé pédagogique au sein du PNR.
- 2. Re-végétalisation du parc de la mairie** : Cela inclut la création d'espaces non tondus pour favoriser la biodiversité, ainsi que la protection des arbres, avec une signalétique appropriée pour identifier les espèces.
- 3. Extension des prairies fleuries** : Nous continuerons à développer des prairies fleuries dans divers lieux de la commune et autour des arbres du centre-ville.
- 4. Incitation à l'engagement des habitants** : Nous encouragerons les résidents à fleurir les abords de leurs domiciles, notamment à travers un concours « Balcons & Jardins Fleuris ».



L'Atlas de la Biodiversité Communale : une belle participation collective

En 2023 et 2024, vous avez été nombreux à participer à l'inventaire de la faune et la flore de Jouars-Pontchartrain. Aujourd'hui, nous pouvons établir un excellent bilan de participation. Grâce à la mobilisation de tous, nous avons pu atteindre l'objectif ambitieux de couvrir non seulement 100% de notre territoire mais aussi de référencer plus de 15 types de données par maillage !

Bravo et merci à tous les contributeurs de cette belle aventure verte et humaine : les familles, les associations environnementales, les agents des services municipaux, les groupes scolaires, nos élus, le PNR et le Centre d'Enseignement Horticole et de Promotion Privé (CHEP).

Nous avons désormais un catalogue de plus de 2000 données sur la présence d'insectes, plantes, oiseaux, mammifères et autres sur la commune de Jouars-Pontchartrain.

Depuis le 1er septembre 2024, aucune donnée ne peut être rentrée. Les données référencées resteront consultables par le public pendant encore 2 ans sur le site internet du PNR.

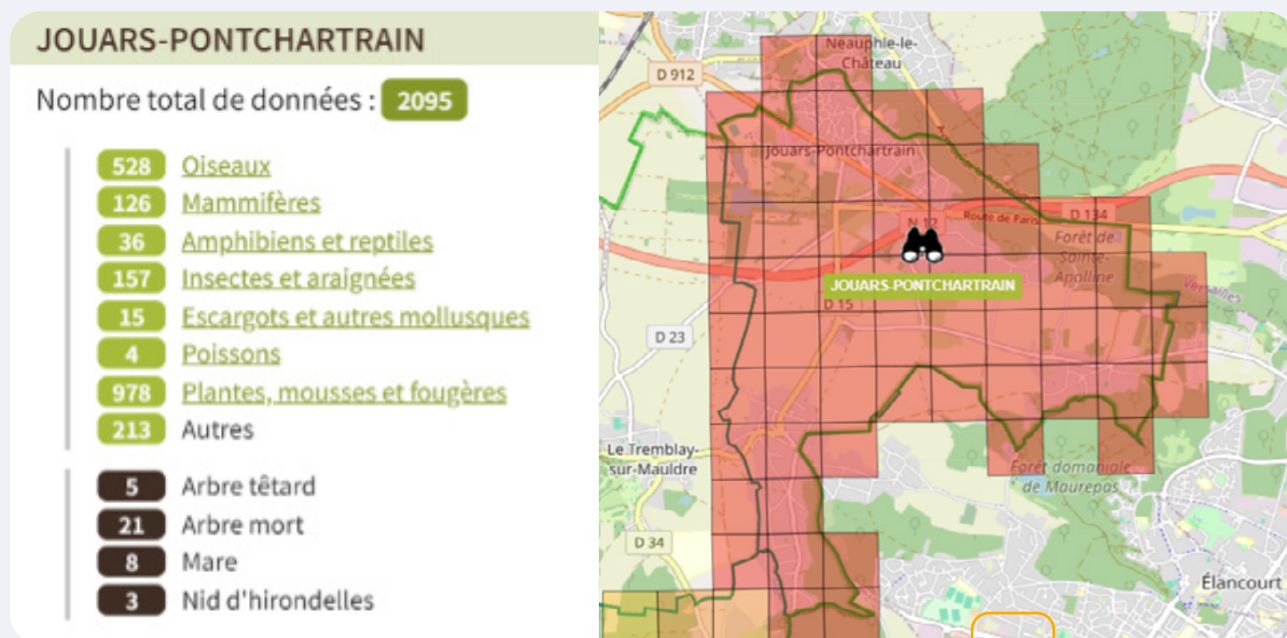
Nous vous invitons à venir à la réunion de restitution présentée par le PNR le mardi 12 novembre à 18h30 au foyer rural.



Atlas de la Biodiversité Communale

Initiée en 2010 par le ministère de l'Écologie, cette démarche collaborative a pour objectif de révéler l'extraordinaire richesse naturelle qui nous entoure afin que les communes puissent en tenir compte dans leurs décisions d'aménagements. Ce projet d'atlas de la biodiversité communale s'inscrit dans le contexte de la Charte 2011 – 2026 du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Celle-ci prévoit que le Parc, ses communes et intercommunalités, ses partenaires institutionnels et socioéconomiques, les habitants participent à la mise en œuvre d'un dispositif de connaissance partagée de la biodiversité, dans le but de mieux la prendre en compte pour mieux la préserver.

Données au 31 août 2024





Vie des associations

// ABC&O

L'ABC&O sous le signe de la culture

Un grand Merci à tous les adhérents qui nous ont renouvelé leur confiance et bienvenue aux nouveaux !

La saison 2024-2025 sera placée sous le signe de la culture. L'ABC&O lance un PASS culturel pour ses danseurs et danseuses. Le premier spectacle auquel nos élèves assisteront le 9 novembre sera « Le Lac des Cygnes ».

Cet hiver, l'ABC&O sera à nouveau présente sur le marché de Noël au profit du Téléthon avec son désormais traditionnel atelier photos avec le Père Noël. Fidèle à ses valeurs de solidarité, un concert sera organisé le 25 janvier au profit du CCAS. La saison se clôturera par le gala le week end des 23, 24 et 25 mai. Découvrez sur notre site les photos de notre spectacle 2024 « le Musée ».

Pour tout renseignement sur notre école, nos stages, nos manifestations, n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse email contact@abco-jp.fr ou par téléphone au 06 58 89 89 30.

Pour en savoir plus sur l'ABC&O : www.abco-jp.fr.

// AC Chennevières

Qu'est-ce qu'une Assemblée Générale ?

Statutairement, une AG est obligatoire, annuelle etc... Cette année, le 24 novembre 2024 de 10h30 à 12h30 salle Debussy au Foyer Rural, nous vous proposons bien sûr de rendre compte de ce qui a été fait depuis un an mais aussi et principalement de vous écouter.

Comment l'Association pour Chennevières pourrait associer plus de personnes souhaitant porter un projet ?

D'ores et déjà parmi nous, certains vont organiser une réunion sur le sujet du bruit. D'autres vont renouveler l'action « Bouge Tes Pieds ». Fixer la date est compliqué parce que la météo a refroidi les deux précédentes années. Certains se sont également déjà portés volontaires pour organiser la prochaine fête des voisins. Nous avons travaillé sur la circulation, sur le PLU et sur pourquoi il est important de refuser que le hameau soit confondu avec un faubourg... Voulez-vous participer à tout cela ?

Voulez-vous nous rejoindre avec vos envies, vos idées et votre participation à quelque degré que ce soit ? Une association est ce que vous en faites !

À bientôt !

// ACSERB

Modification du PLU : du mieux, mais des garanties à renforcer

En février 2020, l'ACSERB déposait un recours contre un PLU 2019 qui ignorait l'atout formidable que représente un corridor écologique humide et boisé pour les Chartripontains. Sur ce corridor (château - forêt Ste Apolline) menaçaient 30 logements, des constructions en zone humide et un parking de covoiturage. En avril 2022, le tribunal reconnaît l'illégalité de ce PLU, sa méconnaissance et la non prise en compte du corridor et de la trame verte et bleue. Il donne 5 mois à la municipalité pour modifier les éléments illégaux du PLU 2019.

En février 24, le conseil municipal entérine la zone humide entièrement classée « Zone naturelle » et l'OAP réduite à 12 logements sociaux sur la propriété « Pascal » ; mais nous demandons des mesures plus



Photo ACSERB - Rupture du corridor écologique par la construction du parking de covoiturage

précises sur la surface construite et la renaturation du corridor interrompu par le parking de covoiturage. Le recours n'est pas clos. Nous sommes en attente d'un jugement définitif.

// AJPH

Association Jouars-Pontchartrain et l'Histoire

Un patrimoine remarquable

L'actuel centre hospitalier de la Mauldre est un exemple rare, en Île de France, de continuité architecturale d'un hôpital sur un même site depuis 3 siècles !

L'Hôtel-Dieu du village des Bordes, renommé Hôpital Saint-Louis, et enfin centre hospitalier de la Mauldre, est né de la donation le 22 avril 1698 par Louis II Phélypeaux, seigneur de Pontchartrain et chancelier de Louis XIV, et son épouse Marie de Maupéou, d'une maison et d'un jardin fermé de murs pour en faire un nouvel hôtel-Dieu pour recevoir tous les pauvres malades du comté, qui se trouvent en nécessité, soit en santé ou maladie.

De ce passé vivant, sortis indemne de la Révolution, et des méfaits du temps, ces bâtiments et son parc de 3 hectares nous ont été transmis intégralement jusqu'à aujourd'hui, que ce soit le bâtiment d'origine, la chapelle, les bâtiments de 1711, celui de l'horloge, des balcons à la conception



avant-gardiste (1890), du service de chirurgie, et des agrandissements ultérieurs.

Explorer l'histoire de ce lieu, c'est découvrir son patrimoine, c'est surtout œuvrer à la préservation de bâtiments d'exception.

Pour nous joindre : association.jph@gmail.com

// ASCM-JP

Une année haute en performances !

Avant de débiter cette année, faisons un retour sur la fin de la saison précédente.

Gym aux agrès : parmi les 6 équipes compétitrices, 3 sont championnes et vice-championnes départementales, 2 vice-championnes régionales et une équipe cumule les 3 titres en étant aussi vice-championne de France !

Kick-boxing : en plus d'un champion régional, 2 adhérents ont été finalistes aux épreuves régionales de kick-light et un en Coupe de France de low-kick.

Après un séjour de vacances autour du basket, les rencontres des U9 et U11 sont toutes victorieuses tandis qu'en U13, les matchs plus difficiles ne permettent qu'une victoire sur 4.

Volley : en compétition départementale, l'équipe 1 échoue



au pied du podium, l'équipe 2 monte en poule 4 et l'équipe 3 fait un démarrage encourageant.

Les spectacles de fin d'année en **théâtre et danse** ont été un grand succès !

Suite à l'engouement des ateliers de **dance hall et d'afrobeat**, 2 créneaux se sont ouverts cette saison. Enfin, du **basket loisir adulte** encadré par des bénévoles voit le jour.

Cette année 24/25 s'annonce riche ! Envie de pratiquer une activité ou du bénévolat, rejoignez-nous !

// BAFA

Devenez animateur en accueil de loisirs ou en séjour : Passez le BAFA à Jouars-Pontchartrain

Le BAFA, c'est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. C'est l'occasion de travailler auprès d'enfants, d'adolescents, de leur proposer de participer à des activités culturelles, sociales ou éducatives.

Le BAFA ouvre les portes vers le monde de l'animation tout en contribuant à votre propre épanouissement.

Conditions d'accès : **Avoir 16 ans** révolus le premier jour du stage.

Prochaines sessions

- Formation générale : du 22 février au 1er mars 2025 à Jouars Pontchartrain, en externat. Tarif : 380€ (aide de 300€ de la CAF des Yvelines sans conditions de revenus)
- Formation approfondissement : du 24 février au 1er mars 2025 à Jouars-Pontchartrain, en externat. Tarif : 330€ (aide de 200€ de la CAF sans conditions de revenus)



**Fédération Départementale
des Foyers Ruraux
des Yvelines**

Informations : Fédération départementale des foyers ruraux des Yvelines : **06 08 91 45 12**
bafa.d-foyersruraux78@mouvement-rural.org

// CMDJP

Une rentrée musicale dynamique au Conservatoire de Jouars-Pontchartrain !

Après une belle participation aux événements de la commune, tels que la fête de la musique et la fête communale, nous avons été ravis de partager notre passion pour la musique avec les Chartripontains. Les chanteurs et musiciens du conservatoire ont brillamment occupé la scène.

Cette rentrée s'annonce riche en nouveautés ! Relooking du site internet, nouveaux adhérents, nouvelle secrétaire, nouveaux horaires d'accueil et nouvelle professeure de chant !

Bienvenue à Éléonore, qui se tient à votre disposition le mardi et vendredi (16h15 à 18h15) et le mercredi (10h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30).

Bienvenue à Morgane qui anime désormais la chorale Gospel/jazz tous les jeudis à 19h30. Les cours de cuivre et de danse orientale, lancés l'an dernier, sont également toujours ouverts.



Il n'est jamais trop tard pour rejoindre nos cursus, des cours d'essai sont possibles tout au long de l'année. Contactez Éléonore pour plus d'informations.

Notre saison culturelle commence bientôt, rendez-vous le dimanche 8 décembre pour le concert de Noël au foyer rural à 16h et le 12 janvier 2025 pour le gala de danse. Venez nombreux !

CMDJP : secretariat@cmdjp.net - 09 50 05 98 74

// Écuries d'Ergal

La rentrée a sonné pour nos cavaliers et nos poneys

La saison 2024 a été riche pour les écuries d'Ergal ! Les cavaliers ont participé aux grandes compétitions équestres pour défendre avec fierté les couleurs de leur club.

En mai dernier, les Horse-balleurs sont allés aux Championnats de France et ont tout donné pour tenter de remporter le titre tant convoité. Les poussins sont revenus avec une médaille d'or. Les Benjamins reviennent avec une 5ème place ; les Minimes dans la division Elite avec une 4ème place et les cadets gagnent la médaille de Bronze. Début juillet, 4 jeunes cavaliers ont été sélectionnés pour le tournoi International des Régions et les minimes ont fini en 2ème place, quant aux benjamins, ils se sont classés 4ème. Lors des Championnats de France de CSO Poneys, les deux



Crédit photo : Lydie Aguilhaume

équipes engagées sont revenues avec une belle 6ème et 16ème place.

Esprit d'équipe, entraide et bonne humeur auront marqué cette saison de compétition.

La nouvelle saison s'annonce tout aussi riche.

// LECEF

Les Écoles Chartripontaines en Fête toujours en action

Après la pause estivale, l'équipe LECEF s'est remise à l'œuvre pour organiser les premiers événements de cette nouvelle année.

Le vide-greniers de la commune a eu lieu le 22 septembre et l'association y a tenu un stand gourmand.

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 24 septembre au Foyer Rural. Nous y avons présenté l'activité et les résultats de l'association devant les parents d'élèves, puis le nouveau bureau a été élu pour cette année 2024-2025. Et enfin nos subventions ont été versées aux deux écoles lors de leurs premiers conseils.

Désormais les efforts sont concentrés sur l'organisation de la Bourse aux jouets du 24 novembre. Cette vente par les particuliers est réservée aux jeux, jouets et livres : une



Crédit photo : Frédérique Wintzenrieth

bonne façon de préparer les fêtes de façon responsable et solidaire...

Suivez-nous sur les réseaux pour savoir comment réserver votre stand !

Des idées ou des questions, n'hésitez pas à nous contacter : ecolesenfetejp@hotmail.com

// Les Ergaloux

Les Ergaloux, une nouvelle équipe dynamique

Le «Comité des Ergaloux» est au cœur de la vie du hameau d'Ergal, offrant un espace de convivialité et de partage pour tous les habitants. Depuis le début de 2024, une nouvelle équipe dynamique anime l'association, avec pour mission de renforcer les liens entre les résidents, petits et grands. Nos événements, tels que le concours de citrouilles pour Halloween, le carnaval d'Ergal, et les ateliers manuels pour enfants, rythment la vie du hameau tout au long de l'année. Nous organisons aussi les promenades «Nettoie ton hameau», où chacun contribue à la propreté de notre environnement.

Le point culminant de nos activités est sans aucun doute la fête d'Ergal. Chaque été, la place d'Ergal se transforme en un lieu de célébration avec buvette, musique, et animations pour tous. Retrouvez toutes les informations



Crédit photo : Fête d'Ergal Juillet 2024

© Sabine Bataillet

sur notre page Facebook "Comité les Ergaloux". Nous sommes toujours heureux de recevoir vos propositions, idées, et aide pour faire de nos événements un succès partagé par nos habitants.

La commune recherche ses agents recenseurs

La commune est chargée d'organiser le recensement de la population en 2025, sous l'égide de l'INSEE.

Pour la campagne de recensement qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025, la mairie recherche ses agents recenseurs pour procéder à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants.

Vous souhaitez être recruté en tant qu'agent recenseur ? Vous avez jusqu'au 20 novembre 2024 pour postuler.

Offre d'emploi

Sous l'autorité d'un coordonnateur communal.

Profil recherché : grande disponibilité quotidienne (en soirée et le samedi), qualité relationnelle, organisation, discrétion et confidentialité, aisance avec l'outil informatique et être équipé d'un téléphone portable.

Période de travail :

- Début janvier 2025 (environ 5 jours de travail comportant 2 demi-journées de formation obligatoire et la tournée de reconnaissance)
- Du 16 janvier au 15 Février 2025

Attention : veuillez noter qu'une séance de formation est prévue pendant la semaine du 30 Décembre 2024.

Rémunération :

- 25€ brut la demi-journée de formation
- 100€ brut la tournée de reconnaissance
- 5,85 € brut par logement : rémunération basée sur le nombre d'enquêtes réalisées

Offre d'emploi détaillée disponible sur le site internet de la commune (jouars-pontchartrain.fr/ma-mairie/emplois-et-stages/). Pour postuler, contactez Alexandra Lecanu, coordonnatrice du recensement de la population : a.lecanu@jouars-pontchartrain.fr en précisant dans l'objet « Candidature au poste d'agent recenseur »



Chères Chartriportaines, Chers Chartriportains, Une nouvelle rentrée scolaire vient de se dérouler dans notre chère Ville de Jouars-Pontchartrain. Tout semble aller pour le mieux en cette fin d'année 2024, à un peu plus d'un an seulement de la prochaine campagne municipale qui se déroulera en 2026...

Pourtant à y regarder de plus près la réalité est pourtant toute autre et rien ne va vraiment bien.

En effet, ce mandat qui s'achève (2020-2026) aura été très laborieux, décousu et finalement décevant à bien des égards : un Plan de Territoire très discutable, une révision du Plan Local d'Urbanisme très discutable, des réalisations très discutables, des choix en matière financière également très discutables, etc etc... La liste est hélas longue et en perpétuel allongement.

L'ère «Philippe Emmanuel et ses colistiers» est donc très contestable et discutable ; et ce sera ainsi jusque 2026.

Alors tournons-nous vite vers les prochaines échéances électorales et un renouveau maîtrisé de l'équipe municipale attendu par de nombreux habitants.

Nous sommes d'ores et déjà mobilisés pour préparer l'avenir avec une ambition simple : agir pour notre Commune et ses Habitants et surtout pas pour nous-mêmes élus ou pour servir une carrière politique nationale sans retour local - la députation pendant 10 mois - et agir avec pragmatisme et bon sens pour le bien commun et la préservation sur le long terme de notre cadre de vie local.

Nous reviendrons régulièrement sur cette perspective à construire avec toutes les bonnes volontés chartriportaines désintéressées et seulement soucieuses du bien collectif et communal.

Manifestez-vous dès maintenant auprès de nous pour construire un avenir commun concerté et réfléchi pour Jouars-Pontchartrain.

La liste « Bien vivre ensemble à Jouars-Pontchartrain »
Pascal Marteau, Amandine Lotodé, Karine Déprés

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Année de construction, surface, etc. connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc. Votre nom, votre prénom et votre adresse sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublement dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et Libertés (CNIL).

JOUARS PONTCHARTRAIN CHARENTAIS LA RÉGION CHARENTAIS LES MOUSSEUX LA NARRATIVE

AVEC VOUS UNE ÉQUIPE D'AVENIR

« Avec vous une équipe d'avenir » n'a transmis aucune tribune pour publication dans ce journal.

Retrouvez dans cette rubrique, le résumé des principaux points votés lors des derniers conseils municipaux.

04 juillet 2024

Administration

Adhésion au groupement de commandes de reliure des actes administratifs et de l'état civil

Finances

Remboursement de frais de matériels pour les élections

Direction de l'Aménagement et du Cadre de Vie

Garantie d'emprunt VILOGIA 120 rue de Montfort

Ressources humaines

Création de poste ASVP
Protection sociale complémentaire 2025-2029 CIG

Sport

Convention mise à disposition infrastructures Association d'animation sportive (AAS)

Enfance et Scolaire

Convention jeunesse avec Neauphle-le-Château

03 octobre 2024

Administration

Convention CIG archiviste
Convention mise à disposition salles et infrastructures communales et prêt à diverses associations et entités
Convention de location salles et infrastructures communales

Finances

Décision modificative n°2 Budget principal
Décision modificative n°1 Budget annexe
Développement économique
Subvention Association Ballets Classiques et Orchestres 2024
Subvention Amicale du Personnel 2024
Subvention Arts Martiaux de Jouars-Pontchartrain 2024
Subvention Association Sportive et Culturelle de la Mauldre 2024
Subvention Club de l'Amitié 2024
Subvention Conservatoire de Musique et de Danse de Jouars-Pontchartrain 2024
Subvention DIM 2024
Subvention La Bond'Ance 2024
Subvention Racing Club 78 Neauphle Pontchartrain

Subvention Union Nationale des Anciens Combattants 2024
Fonds de concours CCCY Gymnase Phélypeaux

Direction de l'Aménagement et du Cadre de Vie

Compte rendu annuel de l'EPFIF 2023
Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Voirie

Implantation poste de transformation ENEDIS parcelle ZB44

Ressources humaines

Modification grade poste responsable des affaires générales

Sport

Location piste athlétisme

Développement Économique

Règlement intérieur de l'Espace Coworking
Avis ouverture commerces de détail dimanches de décembre 2025



L'agenda de la commune

Cérémonie du 11 novembre

Au cimetière

Réunion de restitution de l'Atlas de la Biodiversité Communale

Mardi 12 novembre de 18h30 à 20h30

Foyer rural

Réunion publique sur la révision du PLU

Mardi 26 novembre
Foyer rural

Distribution des colis des aînés

Jeudi 5 décembre de 10h à 12h, vendredi 6 et lundi 9 décembre de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30

À la mairie

Repas de Noël

Jeudi 12 décembre
RPA

Vœux du maire

Dimanche 19 janvier 2025
Parking du foyer rural



Ils sont venus au monde

KADA Fatima le 14 mai 2024
HERBIN Faustine le 06 juin 2024
DEMARET Aurore le 30 juin 2024
LUIGGI Mattia le 17 juillet 2024
MILLOT Gabin le 19 juillet 2024
MOTHERON Théodore le 31 juillet 2024

MARTINEZ Mia le 16 août 2024
BAZILLE GAUTHIER Gabie le 27 août 2024
EWANJE Naël le 27 août 2024
LO RE Lazare le 04 septembre 2024
DEBROUCKER Léna le 16 septembre 2024
JÉRÔME Louis le 28 septembre 2024



Ils se sont unis

DELJEHIER Samantha
et APTAKER Jonathan le 15 juin 2024
BARRIERE Wendy
et BRIFFAUT Nicolas le 06 juillet 2024
VELLA Morgane
et PIRES Samuel le 25 juillet 2024

BLANC Caroline
et ALEX Guillaume le 31 août 2024
GHÉRARDI Anne
et GUILLEMOTO Anthony le 07 septembre 2024



Ils nous ont quittés

HERBERT Michelle
veuve CHANEY le 19 mai 2024
MOREIRA DA SILVA Daniel le 23 mai 2024
CROULLEBOIS André le 06 juin 2024
ROUSSEL Yollande le 09 juin 2024
FOUGERAY Jacqueline
veuve COJEAN le 11 juin 2024
MARTIN Jean-Louis le 16 juin 2024
LAURENT Daniel le 25 juin 2024
DESBOEUFs Georgette
veuve CARA COSTEA-BALAN le 10 juillet 2024
MAHÉ Henri le 12 juillet 2024
BOSCHER Jeannine
veuve FOISSET le 12 juillet 2024
BLANCHELANDE Guy le 02 août 2024
LE LAN Jeannine
veuve DELANGE le 08 août 2024
LE NEINDRE Marie
veuve MOULIN le 12 août 2024
MASSUEL Nicole le 14 août 2024
veuve FEVRIER le 14 août 2024
CHATRAS Clément le 14 août 2024
TISSERAND François le 23 août 2024
KOZIOL Edmond le 08 septembre 2024

GAGLIARDI Mariarosaria
veuve BUCCI le 14 septembre 2024
STEPHAN Edouard le 17 septembre 2024
Duel Claude
veuve TALLET le 20 septembre 2024
SIOZAC Jeannine
veuve ISSAEFF le 22 septembre 2024
TOURNIER Odette
veuve BARILLÉ le 24 septembre 2024

Marché de Noël

SAMEDI
7 DÉCEMBRE
10H00 – 19H30

+ 40
exposants

Restauration
sur place

**Piste de
curling**
**Décors
immersifs**



Image générée à l'aide de l'IA

Programme et liste complète des exposants
bientôt disponibles sur :
www.jouars-pontchartrain.fr

Foyer rural
Place du 8 mai 1945



commune de **Jouars-
Pontchartrain**